

ASSISES NATIONALES DU LOISIR PÊCHE « Le Loisir Pêche, une opportunité pour les territoires »

28 et 29 novembre 2018, Salons de l'Aveyron à Paris



La Fédération Nationale de la Pêche en France organise ses Assises Nationales du Loisir Pêche les 28 et 29 novembre prochains à Paris. C'est au travers de retours d'expériences, de présentations et d'ateliers-débats que le thème « Le Loisir Pêche, une opportunité pour les territoires » sera largement développé.

Ces deux journées inédites permettront de dresser un bilan de la mise en œuvre du Schéma National de Développement du Loisir Pêche, 8 ans après son adoption, et de dégager des perspectives d'optimisation et d'évolution. Basées sur les expériences locales, ces rencontres permettront également de valoriser et de porter à connaissance le savoir-faire de notre réseau auprès des partenaires afin de mieux les sensibiliser et les mobiliser autour des enjeux majeurs qui nous occupent.

[Retrouvez le programme des Assises Nationales du Loisir Pêche en cliquant ici.](#)

Pourquoi le Loisir Pêche représente-t-il une opportunité pour les territoires ?

- Parce que son poids économique est estimé à 2 milliards d'euros.
- Parce que la pêche est le deuxième loisir le plus pratiqué en France après le football, avec 1 528 452 pratiquants.
- Parce qu'en pêchant davantage pendant leurs vacances que pendant le reste de l'année, les pêcheurs contribuent à l'économie locale (hébergement, restauration, matériel de pêche...) et au tourisme, d'autant plus lors de séjours avec leur famille qui en profite pour découvrir les richesses du patrimoine historique et culturel français et proposer des activités aux enfants.
- Parce qu'en équipant les parcours de pêche de sentiers pédestres, de sentiers pédagogiques, d'aires de pique-nique et de jeux, de pontons d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de rampes de mise à l'eau, de parkings, de sanitaires... les structures associatives de la pêche participent à l'aménagement du territoire.
- Parce qu'en organisant des activités et des manifestations conviviales (salons, foires, expositions, concours de pêche, compétitions, initiations à la pêche, camps de vacances...), les fédérations et associations de pêche assurent toute l'année une partie de l'animation et de l'attractivité du territoire.
- Parce qu'en intervenant aussi bien auprès des écoliers, des collégiens, des lycéens, qu'auprès de personnes âgées en maison de retraite ou de personnes en situation de handicap, les pêcheurs ont à cœur de s'adresser à tous et à toutes, dans un souci d'éducation à l'environnement ou tout simplement de découverte de la pêche de loisir et de divertissement.

Pour toutes ces raisons, les collectivités locales et les acteurs du développement économique et touristique font confiance aux structures associatives de la pêche de loisir et collaborent avec elles pour faire vivre villes et villages.

La Fédération Nationale de la Pêche en France et de la Protection des Milieux Aquatiques (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. La FNPF a été reconnue Association Agréée de Protection de l'Environnement par arrêté ministériel du 7 février 2013.